

Merci, michèle, de m'avoir invité à cette journée de réflexion et d'information sur ce sujet troublant qu'est la « transmission ». Si j'entends, dans ce terme, l'occasion de s'interroger sur une économie, j'y vois aussi une obsession professionnelle et une inquiétude individuelle.

L'obsession, c'est celle de deux générations issues de la guerre. Deux générations qui ne cesseront pas de tenter de résoudre dans le commentaire l'héritage du désastre. L'héritage plus que la transmission de cette mémoire encore fraîche d'évènements vécus dans la proximité ou, plus souvent, dans la procuration, le souvenir d'un moment à l'essence intransmissible : « c'était la guerre », disait-on, avant d'évoquer son souvenir, pas encore la mémoire, de l'occupation, de la résistance, des camps. Le legs de la résistance aura été trop informel, prise qu'elle fut dans l'urgence de l'engagement, pour susciter un modèle, pour couvrir aussi celui de la honte et de la collaboration. Les enfants que nous fûmes ont assisté à l'édification de la société des années glorieuses pendant lesquelles leurs parents pensaient réinventer le monde. De la paix édifiée sur les décombres de la guerre et de la décolonisation nous sommes donc les héritiers. Pour oublier les soupçons qui étaient les leurs, nombre de ces héritiers se sont prétendus orphelins, puis ont prolongé l'engagement de ceux qu'ils choisirent comme aînés dans le combat politique, simulacre des batailles contre l'occupant. Le désir légitime des mots pour mouiller la sécheresse des slogans, l'ambition d'une émancipation dans une culture enfin libre parce que voulue libérée, assortie de cette forme de myopie qui tue les inhibitions et autorise les gesticulations, les conduisit à poursuivre leur formation au-delà des bancs de l'université. Formation à laquelle leurs géniteurs, contestables mais progressistes, leur donnaient accès. Dans la spontanéité que favorisait l'ambiance de la modernité en devenir, dans la facilité entretenue par une économie de croissance sans précédent, portée par les mouvements des années soixante qui suivirent la guerre froide et celle d'Algérie, par la Nouvelle critique, par le Nouveau roman, par la Nouvelle Vague, les friches de la culture furent élues comme des lieux propices à établir républiques et utopies. Dans les territoires de la scène, de la musique, dans ceux de la peinture et des arts, du cinéma, dans la création comme dans la

production, il s'est agi d'établir des campements. La réalité ferait le tri dans ces improvisations qui se voulaient affranchies des codes et des usages de la transmission, de l'héritage familial. La famille vécue alors comme l'objet à dissoudre. Dans la révolte, par la révolution, par la psychanalyse, par le voyage, dans le collectif.

Le territoire du livre, qui est le nôtre commun, n'a pas échappé à ce qui se vivait comme une orgueilleuse rupture générationnelle. Celle-ci se marqua toutefois plus tardivement dans ses entreprises. Faut-il voir ici de la part de nos compagnons nés de la guerre une plus grande reconnaissance chez ceux, écrivains, éditeurs, intellectuels, qui choisirent l'exil, la clandestinité, la résistance, et parfois y trouvèrent la mort ? En dépit de positions qui appaurent parfois ambiguës et dont on connaît l'histoire, les lieux du livre sont à coup sûr marqués d'un fort tropisme d'indépendance. Parmi les noms qui fédérèrent alors l'agitation intellectuelle, Maspéro, Minuit, Le Seuil aussi, différemment, furent les plus emblématiques de cet engagement qui ne portait pas encore le visage de l'indépendance aujourd'hui revendiquée, le mot « indépendance » qui préférait alors désigner l'autonomie gagnée dans le combat et dans la douleur par les anciennes colonies. Quels choix de lectures nous laissaient les générations qui nous précédaient ? Dans les années à l'histoire dominée par De Gaulle et Pompidou, Nixon et HoChiMinh, Nasser et Golda Meïr, MaoTseToung et Brejnev, il pouvait, il devait se lire Sartre et Blanchot, Bataille et Artaud, Duras et Beckett, autant que Deleuze et Foucault, Barthes et Lacan.

C'est au nom de cela, c'est au nom de projets politiques ou esthétiques, que dans nos espaces de papier se sont mobilisés un nombre croissant de militants du livre et de l'écrit, éditeurs, libraires, au service d'une cause, celle des idées, différemment celle des auteurs. Du moins s'est-on efforcé de croire à la destination de cette génération spontanée d'entreprises personnelles ou collectives, lesquelles de notre univers devenu professionnel en sont encore les traces les plus visibles. La réalité sociale, plus encore la réalité économique ont pu étriller vivement l'idéalisme dans lequel pensait pouvoir subsister certains

LIVRES *HEBDO*.fr

Discours de Christian Thorel à l'Association des libraires indépendants en Midi-Pyrénées. 17/05/2010

de ces projets et les a conduits à s'adapter. A cet effet, régulation et politiques de soutien ont concouru à l'édification de ce paysage de diversité que nos lecteurs fréquentent dans les productions des éditeurs, dans les lieux où se vendent les livres, dans ces librairies dont ils ne mesurent pas toujours la fragilité.

J'ai eu la chance, dans mes errements de vingt ans, de croiser la route de quelques personnages qui devinrent nos amis, nos partenaires, nos associés et avec lesquels nous avons bâti sans impatience, et par l'addition des hasards et des nécessités une maison dans laquelle nous ferions accompagner les idéaux de nos engagements par tout ce que la succession de nos présents, notre histoire de trente-cinq ans, nous apporta de lumières, de sons, de paroles. S'il fallait rattacher à notre expérience le terme de « transmission », disons donc que nous la rattacherons aux figures de Jérôme Lindon, pour notre engagement auprès de lui et pour la réciprocité, à celle de Jean-Paul Archie, trop fugace fondateur d'Ombres blanches, armé de ses expériences auprès de Eric Losfeld et de François Maspéro, inspirateurs désormais collatéraux de notre entreprise. Un dialogue ouvert avec Henri Causse en 1975 aura inspiré des décisions, des orientations, des analyses. Il est des dépendances moins constructives que toutes celles-ci. En encourageant la réflexion, en soutenant l'action commerciale et plus encore l'action politique, elles garantissent de fait l'indépendance jalouse de la librairie Ombres blanches.

La chance ne se transmet pas, pas plus que le hasard. Ils sont des éléments qui surviennent dans un destin, ou contreviennent aux règles que l'on s'est données. Mais leur action est capitale, parfois. Elle le fut d'évidence pour nous.

Mais pas d'imprudences non plus, il ne faut pas laisser toute la partie aux bienfaits possibles de ce hasard. Il a fallu apprendre à gouverner donc à prévoir. Nos librairies sont redevables de leur organisation, de leur gestion si ajustée, réponses à leurs marges trop courtes. Elles craignent la faiblesse de leur marché, celle de leur localisation urbaine, soumise à la pression de la concurrence dedans et, de plus en plus dehors, loin des centres villes et près des parkings et des galeries du commerce. Je disais en phrase introductive que

je voyais dans ce mot de transmission une inquiétude. Sans doute est-ce dans les parages de ces incertitudes que cette inquiétude se loge.

Il faut alors refaire le tour des conditions qui nous autoriseront à nous pencher sur ce terme de transmission, sur une pensée et une forme. Règle numéro un, la loi sur le prix unique du livre, arrachée aux politiques par la ténacité de Jérôme Lindon, loi dont il ne faut jamais oublier qu'elle nous permet depuis trente ans de nous retrouver réunis dans son accomplissement comme dans sa défense. Les années 80 voyaient la Fnac et Leclerc spéculer sur le dos des consommateurs qu'ils appelaient à soutenir leur action de déstabilisation de la loi Lang. Attaques dures, mais frontales. Nous avons aujourd'hui des ennemis bien différents. Dans leurs attaques itératives, la mauvaise foi de nos nouveaux contempteurs, économistes dopés au cynisme du CAC 40, technocrates associés à des lobbies internationaux, ne s'encombre d'aucun scrupule. On entend même remercier les librairies pour les services rendus pendant ces trente ans, et tourner les talons, le nez au vent de la vente en ligne, outil démocratique définitif, outil de la proximité la plus grande, quoi de plus court comme chemin que la distance du doigt au clavier ? A quoi bon conserver une loi qui défend un monde en déshérence certaine ?

Ainsi faut-il affirmer que toute transmission s'avèrera obsolète si elle ne s'accompagne pas de la combativité qui rassembla quelques-uns parmi nous entre 1976 et 1981 autour de Jérôme Lindon, qui nous fédéra dans l'Oeil de la lettre, puis autour des syndicats, auprès de nos publics, et si possible dans les réseaux de communication. Chacune de nos librairies, qu'elle le veuille ou non, est un élément d'un corps professionnel très identifié, non standardisé mais régulé. La loi exige donc de chacun qu'il participe à sa promotion autant qu'à sa défense. Je me souviens du contact décisif avec, encore lui, Jérôme Lindon en août 1981, lors d'un éphémère et imprévu passage à Toulouse (le hasard), quelques jours après le vote de la loi Lang, de la détermination qui était la sienne. Il fallait à tout prix donner des preuves aux députés qui venaient de la voter que cette loi allait ouvrir une nouvelle ère pour le livre, pour le métier de libraire, qu'elle favoriserait non seulement la préservation d'un réseau, mais en

enrichirait la composition par la création de nombreuses librairies et un renouvellement générationnel. Le personnel politique n'est plus le même, nos adversaires non plus qui se sont internationalisés dans leur langage et dans leurs objectifs. Le travail d'information et de persuasion sera plus difficile encore.

Second facteur d'inquiétude, le numérique qui est un point aveugle de notre profession. Non seulement aucun modèle économique ne semble encore voir le jour, mais notre place même dans des processus de commerce du livre dématérialisé peut s'avérer compromise au profit des grands opérateurs du Net. Quelle économie pour nos librairies, quelle part attendre de la vente des livres de papier quand on est si loin d'en imaginer la place demain ?

Dans ces conditions de visibilité réduite, l'inquiétude ne peut que croître. Celle de l'avenir de nos librairies, celle de leur survie même parfois. A l'interrogation sur leur viabilité, à celle des conditions de leur transmission s'ajoute enfin celle de la recherche et de la découverte de repreneurs, la reconnaissance de leur capacité, leur formation. Je dégagerai ici deux problématiques qui se superposent.

La première problématique est celle de la nécessité vécue de la transmission de librairies qui ont aujourd'hui autour de trente ans. On reconnaît ces librairies au fait qu'elles ont choisi un nom poétique ou métaphorique, plutôt que prendre son patronyme. Le souci de s'éloigner de la famille et de ses attributs sans doute. Mais la délégation rare à l'héritier légal rend le problème plus épineux. Plus encore fondée dans une acception militante, terme pris dans son sens le plus large, leur engagement dans la littérature et dans le mouvement des idées est très volontaire. Engagement reconnu par les éditeurs, par les lecteurs, par les autorités politiques, par les collectivités, engagement théorisé dans le croisement de champs sociaux, sociétaux, culturels, économiques. A la réalité du secteur économique du livre répond en effet celle de notre réseau, dans sa diversité, dans sa complexité, dans son hétérogénéité, mais aussi dans sa réussite. Mais les années 90 ont marqué le début d'une angoisse dans la préservation de ce capital socio-professionnel. La fermeture de plusieurs

librairies, la vente de nombreuses autres à des groupes structurés tels que Chapitre ou Alsatia, ont conduit des libraires, et leur représentation à se soucier avant l'heure légale de la pérennité de leur entreprise. Il n'est pas grossier de dire qu'à côté de réflexions désintéressées sur le devenir de leur commerce, les libraires, dont on ne connaît que trop la modestie du revenu moyen pouvaient s'inquiéter aussi de la taille de leur retraite dans un moment où on les sait mises en cause, et penser à la reprise de leur bien pour y adosser leurs besoins.

Mais il est vrai aussi, et surtout que, par l'addition d'idées et d'efforts individuels, soit plusieurs centaines d'entreprises individuelles du livre, dans des communes si différentes par leur taille, leur marché, leur localisation, s'est réalisé un ensemble signifiant qui se nomme La librairie française indépendante. Aussi mouvant soit-il, cet ensemble porte une responsabilité. Comme chacun de ses éléments porte la responsabilité de le pérenniser en favorisant la transmission dans le cadre le plus strict de l'indépendance, de l'autonomie du moins. Une indépendance ou une autonomie dont le modèle commercial n'est pas branché sur la lecture de la dernière ligne du bilan, dont la rentabilité n'est pas le but principal. Une indépendance qui doit continuer, dans un univers si parasité par la vente en ligne, de répondre aux exigences de qualités, de présence des fonds et de personnel qualifié que requiert le métier.

La seconde problématique de la librairie me semble proche de celle du livre. Nous connaissons cette théorie du livre reprise par Roger Chartier à Emmanuel Kant qui est celle d'un *double corps*. Un objet concret qui peut devenir la propriété privée de n'importe qui, et par ailleurs, les idées, le discours qui s'inscrit sur les pages, expressions d'une pensée originale, originelle. Plus que d'un fonds de commerce et d'un magasin, la librairie est aussi porteuse d'un double corps. Un corps matériel, des locaux, des équipements, un emplacement, un corps immatériel, un esprit en quelque sorte provenant d'une idée et d'une époque, plus encore d'un moment d'histoire. Le premier est transmissible, du moins j'espère, tout s'y résout dans des additions et des soustractions, et dans l'attention que portent certains responsables

LIVRES *HEBDO*.fr

Discours de Christian Thorel à l'Association des libraires indépendants en Midi-Pyrénées. 17/05/2010

professionnels à ces aspects du problème. Des exemples de cession, ici en Midi-Pyrénées, ou ailleurs et récemment sont dans le droit fil d'une collusion entre la défense raisonnée d'intérêts privés et de plus hautes préoccupations collectives. C'est au nom d'objectifs comparables que l'Adelc a été impulsée par Jérôme Lindon et quelques éditeurs en 1989, et que l'Adelc favorise aujourd'hui la transmission des commerces indépendants du livre, comme elle en a favorisé la création ou le développement.

Qu'est ce que l'esprit d'une librairie ? Un faisceau de relations impalpables entre un lieu et un public, entre une histoire personnelle et une histoire collective, entre des livres et des lecteurs, entre des auteurs et des libraires. Dans la formation de synthèse que je suivis en 1976 à l'Asfodel, il était fait allusion à savoir-faire et faire-savoir. Si ces formules ont un contenu, je doute qu'elles soient une formule transmissible, comme celle de la liqueur de chartreuse ou d'une recette de El Bulli. Nos qualités ne se résolvent pas dans la prose des guides et des manuels. Notre métier est un miroir, et aussi une éponge. Un miroir tendu vers des visages qui s'y reconnaissent en confiance comme lecteurs. Une éponge propre à rendre le jus de notre histoire immédiate, ce jus composé à la hâte ou avec mesure par des auteurs, commentateurs plus ou moins habiles, plus ou moins crédibles de temps qui sont les nôtres. L'esprit d'une librairie ne se transmet donc qu'à peu près. Nos obsessions ne sont pas celles de ceux qui vont nous succéder, et si nous acceptons de les voir prendre un héritage c'est dans la pleine acceptation de l'abandon de détails, de névroses, de tics qui nous dominent bien trop souvent. Au profit d'autres détails, d'autres tics, d'autres névroses. D'autres richesses, contenus, méthodes. Il est une fonction qui est difficilement localisable entre les deux états de la librairie, c'est celle de l'équipe. Croyant à la culture d'une entreprise, et à ses vertus collectives, elle est sûrement dans son lien indissoluble avec le fond de nos librairies leur conscience et leur surmoi. Dans la transmission, les équilibres à préserver du passé le sont un temps. De fait, sur une période aussi courte que deux ou trois générations, et si l'on croit au pouvoir de l'histoire, il ne reste qu'à se laisser guider par cette culture propre à chacune de nos librairies. Impératif ou préalable, l'exigence du maintien et de

LIVRES *HEBDO.fr*

Discours de Christian Thorel à l'Association des libraires indépendants en Midi-Pyrénées. 17/05/2010

la connaissance des fonds resera commune à toutes. Cette exigence est d'ailleurs toute naturelle, c'est bien là le principe premier de ce qu'il faut bien nommer notre vocation commune, que l'on soit nés avant ou après la guerre, avant ou après la chute du mur, avant ou après...